



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Nova Scotia
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9
Nova Scot

Title - Sujet Safety Training	
Solicitation No. - N° de l'invitation W010X-18I019/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W010X-18-I019	Date 2017-09-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-217-10179	
File No. - N° de dossier HAL-7-79047 (217)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-09-14	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mosher, Gina	Buyer Id - Id de l'acheteur hal217
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5324 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
W010X-18I019/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W010X-18I019

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
HAL-7-79047

Buyer ID - Id de l'acheteur
HAL217
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La présente modification no 001 vise à apporter les changements suivants :

En vertu de l'énoncé des articles de travail no 1 et no 2 des chutes et de sauvetage de base de la formation pratique et la certification et l'inspection de l'équipement de protection contre les chutes de certification, l'article 8,1 annexe :

Supprimer : 18-19 septembre 2017
Insérer : 2-3 octobre 2017

En vertu de la partie 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Supprimer : Dans son intégralité

Insérer :

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et renseignements supplémentaires pour obtenir un contrat.

L'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires au Canada sont assujettis à une vérification par le Canada en tout temps. Sauf indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou de déclarer un entrepreneur en défaut si une attestation établie par le soumissionnaire est fautive faite sciemment ou non, pendant la période d'évaluation des soumissions ou au cours de la période du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de se conformer et de collaborer avec toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable ou constituer un défaut dans le cadre du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies dans le cadre de leur soumission.

5.1.1 les dispositions relatives à l'intégrité – Déclaration de déclaré coupable d'infractions

En conformité avec les dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration disponible sur les formulaires pour le site Web du régime d'intégrité (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-eng.html>), à être plus prise en compte dans le processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et renseignements supplémentaires énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission, mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations requises ou des renseignements supplémentaires ne sont pas remplies et fournies tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements. Le défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 les dispositions relatives à l'intégrité – Les documents requis

Conformément à la section intitulée Renseignements devant être fournis lors de la soumission, la passation de marchés ou de conclure un accord d'approvisionnement réel de l'inadmissibilité du donateur et suspension politique (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-eng.html>), le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire, le cas échéant, à être plus prise en compte dans le processus d'approvisionnement.

Les soumissionnaires doivent remplir l'annexe « D » dans le présent document.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé sur le Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi « liste d'admissibilité limitée à soumissionner au PCF accessible au bas de la page de l'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Le site Web du Programme du travail (<https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/employment-equity/federal-contractor-program.html#>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, figure sur la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée Bid » liste au moment de l'attribution du contrat.

5.2.3 autres Attestations préalables à l'attribution du contrat

5.2.3.1 le statut et la disponibilité des ressources

5.2.3.1.1 la clause A3005T du guide des CCUA (2010-08-16) et la disponibilité des ressources

5.2.3.2 études et expérience

5.2.3.2.1 Clause du guide des CCUA (2010-08-16) A3010T études et expérience

5.2.3.3 attestation du contenu canadien

Ce marché est limitée aux services d'origine canadienne.

Le soumissionnaire atteste que :

() le service offert est un service canadien tel que défini au paragraphe 2 de la clause A3050T

5.2.3.3.1 Clause du guide des CCUA A3050T (2014-11-27), Définition du contenu canadien

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.